



CARROSSERIE PEINTURE GUIDE DE REPERAGE DES RISQUES ET DE LEUR PREVENTION

A DESTINATION DU SALARIÉ



BROCHURE PREVENTION

avril 2023



SANTÉ
AU TRAVAIL
PROVENCE

LES POUSSIÈRES



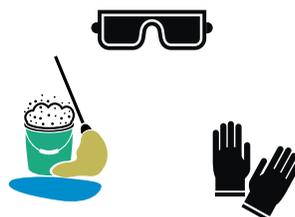
QUELS SONT LES RISQUES ?

Les poussières de ponçage et de meulage sont à l'origine de maladies respiratoires ainsi que d'affections cutanées et oculaires :

- Irritations et allergies cutanées
- Conjonctivites
- Affections broncho-pulmonaires

LES BONNES PRATIQUES POUR SE PROTÉGER

- Utiliser une ponceuse et une meuleuse avec aspiration.
- Entretenir régulièrement le matériel.
- Ne pas utiliser de soufflette.
- Mettre ponctuellement un masque avec filtre FFP3.
- Porter des gants en nitrile et des lunettes de sécurité.
- Nettoyer les sols à l'humide.



LE SOUDAGE

Les fumées de soudage (gaz, vapeurs et particules métalliques) sont irritantes et/ou toxiques.

Elles sont responsables d'effets respiratoires aigus (toux, dyspnée,...) et d'effets respiratoires chroniques après exposition régulière et prolongée (asthme, broncho-pneumopathies, cancers,...).

Elles renferment notamment du monoxyde de carbone, des isocyanates, du chrome et du nickel.

Moins j'en sens... mieux je me sens !!!

LES BONNES PRATIQUES POUR SE PROTÉGER

- Aspirer les fumées à la source.
- Porter un écran facial, des gants, un masque respiratoire et des guêtres.
- Ventiler fréquemment l'atelier en ouvrant les portes.

Ne pas boire, manger ou fumer dans l'atelier.



LES MANUTENTIONS ET POSTURES DE TRAVAIL

QUELS SONT LES RISQUES ?

Vous adoptez des postures de travail et répétez souvent les mêmes gestes. Réalisés dans des positions inadaptées, cela vous expose aux TMS (Troubles Musculo-Squelettiques).

LES BONNES PRATIQUES POUR SE PROTÉGER

- Appliquer les principes de base des manutentions (dos droit, pas de torsion du dos) .
- Utiliser les moyens de levage adaptés et penser à ajuster la hauteur du pont en fonction de la tâche à effectuer.
- Essayer de minimiser son stress.
- Eviter les déplacements inutiles en effectuant les interventions dans un ordre logique.
- Ranger systématiquement à leur place les outils après utilisation.
- Faire quelques gestes d'étirements brefs.



Une règle d'or : Avant de porter une charge ou de faire un geste contraignant, prendre 5 secondes de réflexion pour l'effectuer en économisant ses membres et son dos !

L'UTILISATION D'OUTILS ET DE MACHINES DE TRAVAIL

QUELS SONT LES RISQUES ?

Les outils de levage qui facilitent votre quotidien (cric hydraulique, pont,...) doivent être contrôlés annuellement par une entreprise spécialisée.

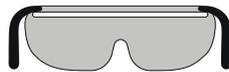
Inspectez les régulièrement afin de détecter un dysfonctionnement ou une fuite d'huile.

Les outils électriques, hydrauliques et pneumatiques (disqueuse, clé à choc, rayons infra rouges,...) peuvent causer des coupures, brûlures, etc...



LES BONNES PRATIQUES POUR SE PROTÉGER

- Respecter les consignes d'utilisation des appareils.
- Porter des gants adaptés, des lunettes de sécurité, des chaussures de sécurité.
- Ranger les appareils après leur utilisation.



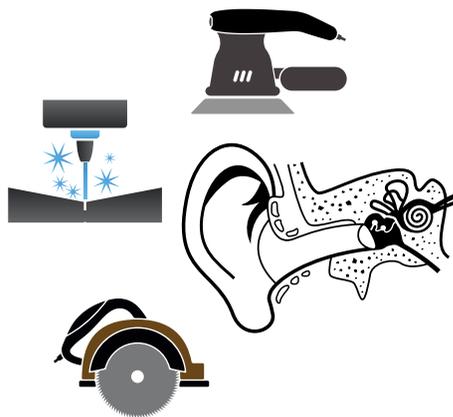
CERTAINES CONDITIONS DE TRAVAIL

QUELS SONT LES RISQUES ?

LE BRUIT

Le risque est la surdité. Il est lié aux tâches suivantes :

- Outil à main ou électrique (disqueuse, ponceuse)
- Compresseur
- Chute d'objet
- Aire de lavage (karcher...).



LES BONNES PRATIQUES POUR SE PROTÉGER

De bonnes pratiques peuvent le limiter :

- Prévenir les collègues autour que l'on va faire du bruit.
- Un réflexe nous permet de moins ressentir le bruit quand on s'y attend.
- Essayer de prévoir les travaux bruyants pour les effectuer le plus loin possible des autres postes de travail.
- **Protégez-vous ! Bouchons jetables ou moulés, arceaux, casques...**

LA TEMPÉRATURE

Basse ou élevée dans les locaux , elle expose aux troubles circulatoires, irritations de la peau voire crevasses.

Pour limiter cela :

En hiver :

- Fermer les portes du garage.
- Eviter les courants d'air.
- Porter des tenues adaptées (combinaison, bleu de travail.....).
- Chauffer les locaux.



En été :

- Faire l'inverse en recherchant de la circulation d'air.
- Hydratez-vous : buvez de l'eau !
- Travailler le plus possible à l'ombre.



La prévention est une affaire de bon sens !

L'ÉCLAIRAGE

Au niveau de l'atelier, il doit être suffisant pour repérer zones glissantes et obstacles.

Pour des tâches ponctuelles, il sera complété par des lampes d'appoint (baladeuse à fil basse tension, lampe à leds).

Un poste bien éclairé permet d'être plus efficace et plus confortable : pensez à vous, on ne le fera pas à votre place !

LE RISQUE ROUTIER

QUELS SONT LES RISQUES ?

L'accident de la route constitue la 1ère cause d'accident du travail mortel.

Lors d'essai de véhicule ou de dépannage à l'extérieur, vous utilisez peut être un GPS et/ou un téléphone portable. Attention, s'ils vous aident, ils monopolisent également votre attention qui n'est plus dédiée à 100% à la conduite.



LES BONNES PRATIQUES POUR SE PROTÉGER

- Activer sa messagerie pendant la conduite.
- Ne téléphoner qu'une fois arrêté dans un lieu sécurisé.
- Si nécessaire, faire parler son GPS plutôt que de le regarder.

LES CHUTES ET GLISSADES

QUELS SONT LES RISQUES ?



Le sol d'un garage peut être glissant. Limiter ce risque est l'affaire de tous.

- Ranger régulièrement son poste de travail afin de limiter l'encombrement autour.
- Utiliser des matériaux absorbants lors d'épandage accidentel de carburant, de graisse ou d'huile.
- Signaler une zone à risque, matérialiser une voie de passage.
- Eliminer les déchets au fur et à mesure (bidons d'huile, chiffons imprégnés....).
- Organiser son travail afin de se déplacer le moins possible et sans stress.

Mieux je m'organise et plus je m'économise.

QUELS SONT LES RISQUES ?

Vous en manipulez au cours de votre travail !

SOLVANTS :

- Dégraissage, décapage, nettoyage de pièces (xylène, toluène, méthanol...).
- Préparation des peintures (éthers de glycol, alcools, hydrocarbures, cétones) et résines polyuréthanes (isocyanates) diluées avec du solvant (xylène, toluène).
- Application d'un vernis contenant des solvants.
- Nettoyage du pistolet (toluène, xylène).



RÉSINES :

- Entrent dans la composition des peintures (résines polyuréthane, vinyliques, époxydiques).
- Exposition lors de la préparation des peintures (durcisseur des résipolyuréthanes) et lors du pistoletage.

PIGMENTS ET COLORANTS :

- Inorganiques : plomb, cadmium, chrome
- Organiques : opaques ou transparents

FORMALDÉHYDE :

- Présent dans les colles de matière plastique, les peintures, les vernis.

Ils pénètrent par la peau et les poumons et provoquent des effets graves et irréversibles par inhalation et par contact avec la peau.

Ils exposent tous à des risques d'incendie, d'explosion et des problèmes de santé :

- Irritations et allergies cutanées
- Conjonctivites
- Troubles digestifs, neurologiques, hépatiques rénaux...
- Suspicion de troubles pour la reproduction

LES BONNES PRATIQUES POUR SE PROTÉGER

Connaître les produits que l'on utilise afin de :

- Choisir les moins nocifs.
- Respecter les consignes d'emploi et de stockage (étiquetage, fiche technique, fiche de données de sécurité).
- Utiliser les EPI adaptés (équipements de protection individuelle).



Ne pas manger, fumer ou boire sur les lieux de travail



Eviter tout « point chaud » tel que meulage ou soudage à proximité des solvants.

Ne jamais nettoyer ses mains avec des solvants : **cela nettoie aussi bien que ça intoxique !**

Pour nettoyer les pièces, porter des gants et utiliser une fontaine de dégraissage.

Porter des chaussures de sécurité, un masque à cartouche (de type P3), des gants en nitrile et une combinaison de préférence jetable.



LES PICTOGRAMMES DE DANGER

LES PICTOGRAMMES



Explosif



Inflammable



Comburant



Gaz sous pression



Corrosif



Toxicité aiguë



Nocif ou irritant



Danger pour la santé



Danger pour l'environnement

DANGERS PHYSIQUES



J'EXPLOSE je peux exploser suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, d'un choc, de frottements, ...



JE FLAMBE je peux m'enflammer suivant le cas, au contact d'une flamme, d'une étincelle, d'électricité statique, sous l'effet de la chaleur, de frottements, au contact de l'air, ou au contact de l'eau si je dégage des gaz inflammables.



JE FAIS FLAMBER je peux provoquer ou aggraver un incendie où même provoquer une explosion en présence de produits inflammables.



JE SUIS SOUS PRESSION je peux exploser sous l'effet de la chaleur (gaz comprimés ; gaz liquéfiés ; gaz dissous). Je peux causer des blessures ou brûlures liées au froids (gaz liquéfiés réfrigérés).

DANGERS POUR LA SANTÉ



JE RONGE je peux attaquer ou détruire les métaux. Je ronge la peau et/ou les yeux en cas de contact ou de projection.



JE TUE j'empoisonne rapidement même à faible dose.



J'ALTÈRE LA SANTÉ j'empoisonne à forte dose. J'irrite la peau les yeux et ou les voies respiratoires. Je peux provoquer des allergies cutanées (eczéma par exemple). Je peux provoquer somnolence ou vertige.



JE NUIS GRAVEMENT À LA SANTÉ je peux provoquer le cancer. Je peux modifier l'ADN. Je peux nuire à la fertilité ou au fœtus. Je peux altérer le fonctionnement de certains organes. Je peux être mortel en cas d'ingestion puis de pénétration dans les voies respiratoires. Je peux provoquer des allergies respiratoires (asthme par exemple).

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT



JE POLLUE : je provoque des effets néfastes sur les organismes du milieu aquatique (poissons, crustacés, algues, autres plantes aquatiques, ...).

" La présente brochure a pour vocation de délivrer des informations et conseils non exhaustifs. Elle n'a pas de valeur réglementaire. "

N'hésitez pas à contacter votre médecin du travail.
Il est votre conseiller pour les risques professionnels.
Tél. 0 800 360 400 - www.stprovence.fr

